

Extrait du Fédération des Organismes Sociaux CGT

<http://orgasociaux.cgt.fr/spip.php?article2709>

Communiqué CAF 13

- Régions - PACA-Corse -

Date de mise en ligne : mardi 1er août 2017

Fédération des Organismes Sociaux CGT

Le 25 avril 2017, les équipes sociales de la Caf13 étaient en grève car la direction préparait un projet de réorganisation du Service Social. Lors de la séance du CHSCT du 22 juin et de la séance plénière du CE du 27 juin, la direction a donné une première information sur ses intentions à propos du devenir de notre service social ; les inquiétudes dont nous avons fait régulièrement part depuis plusieurs mois sont confirmées. Au-delà d'une contribution des interventions sociales aux offres de service, il s'agit bien de rayer du paysage social du département le service social de la Caf 13 par :

- la programmation de la suppression de 15 postes de travailleurs sociaux dans les trois prochaines années qui s'ajoutent aux 15 postes minimum perdus depuis 2011, - la fin de l'accès aux travailleurs sociaux pour les familles hors des offres de service standardisées, - la négation des réalités locales et du développement local en lien avec les partenaires.

S'ajoutant à la réorganisation de l'accueil, il s'agit bien d'une déqualification et d'une perte de l'identité professionnelle des métiers à la Caf13 : secrétaires médico-sociales, conseillers (ères) en économie sociale et familiale et assistant(e)s de service social.

Dans un contexte local fortement dégradé, un département identifié comme un des plus pauvres ; des dossiers Caf traités avec un retard inqualifiable, un accueil des allocataires indécemment mettant en péril les salariés, nous ne pouvons qu'être écoeurés par les choix politiques de la Direction... Nous ne sommes pas dupes : ces choix s'inscrivent en droite ligne dans les projets de destruction de la Protection Sociale !!!!!

Par l'action des élus du CE UGICT et CGT, ainsi que de tous les élus du CHSCT, le projet n'a pu être finalisé au mois de juin comme le souhaitait la direction pour pouvoir le mettre en oeuvre dès la rentrée. Aussi, il doit être à nouveau présenté aux instances CHSCT et CE en septembre avec les clarifications que nous avons demandées.

Ces propositions sont indécentes, plus que jamais nous restons mobilisés.

Marseille, le 26 juillet 2017,